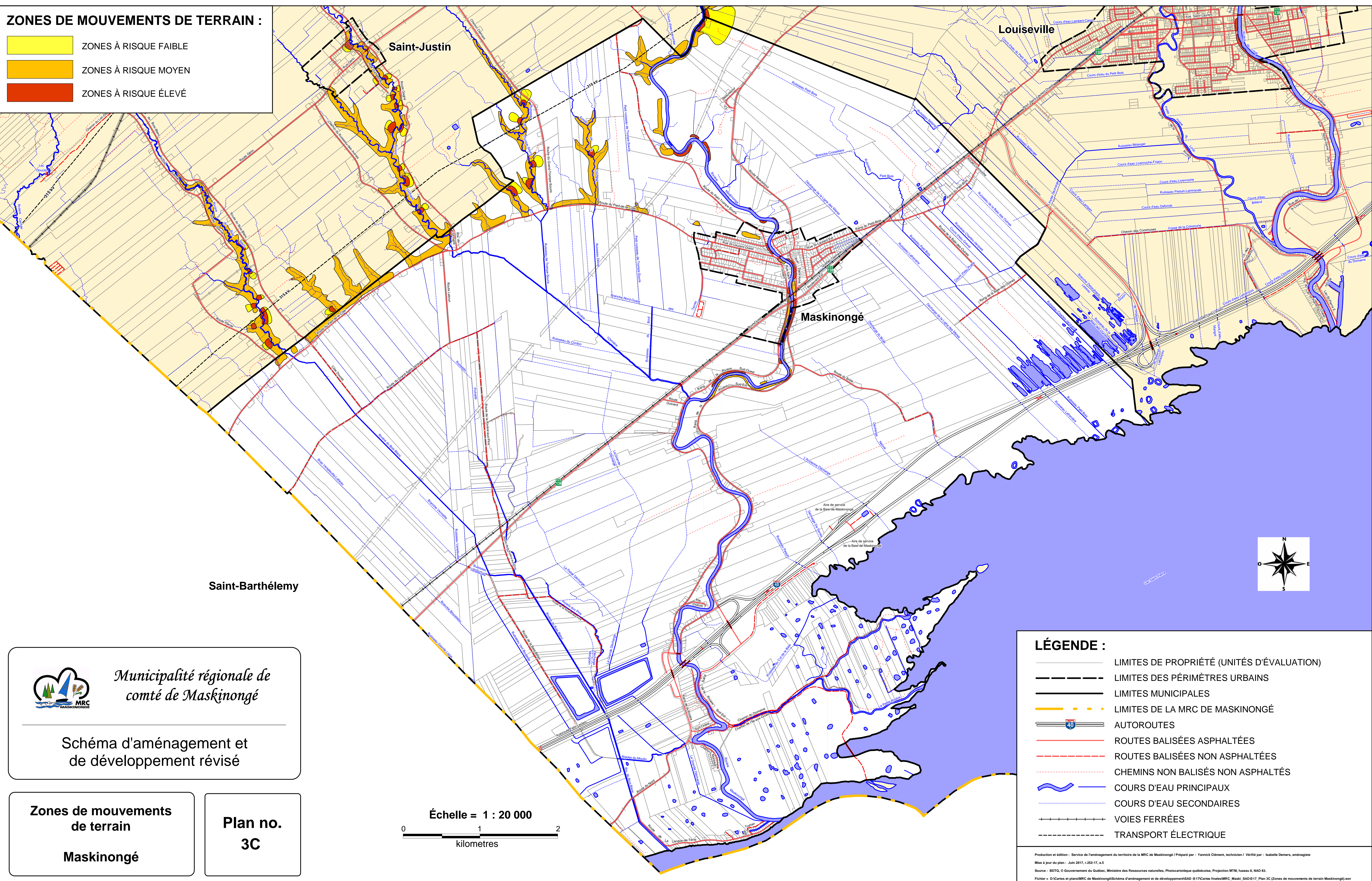


ZONES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN :

- ZONES À RISQUE FAIBLE
- ZONES À RISQUE MOYEN
- ZONES À RISQUE ÉLEVÉ





*Municipalité régionale de
comté de Maskinongé*

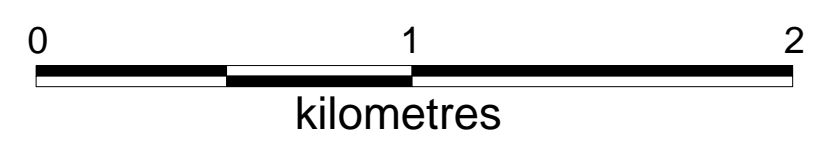
Schéma d'aménagement et
de développement révisé

**Zones de mouvements
de terrain**

Maskinongé

**Plan no.
3C**

Échelle = 1 : 20 000



kilomètres

- LÉGENDE :**
- LIMITES DE PROPRIÉTÉ (UNITÉS D'ÉVALUATION)
 - LIMITES DES PÉRIMÈTRES URBAINS
 - LIMITES MUNICIPALES
 - LIMITES DE LA MRC DE MASKINONGÉ
 - AUTOROUTES
 - ROUTES BALISÉES ASPHALTÉES
 - ROUTES BALISÉES NON ASPHALTÉES
 - CHEMINS NON BALISÉS NON ASPHALTÉS
 - COURS D'EAU PRINCIPAUX
 - COURS D'EAU SECONDAIRES
 - VOIES FERRÉES
 - TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Production et édition : Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Maskinongé / Préparé par : Yanick Clément, technicien / Vérifié par : Isabelle Demers, aménagiste
 Mise à jour du plan : Juin 2017, 1:252-17, a,5
 Source : BDTO, © Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Photocartotèque québécoise, Projection MTM, fuseau 8, NAD 83.
 Fichier = D:\Cartes et plans\MRC de Maskinongé\Schéma d'aménagement et de développement\SAD@17\Cartes finales\MRC_Maski_SAD@17_Plan 3C (Zones de mouvements de terrain Maskinongé).wor